

Motion du conseil municipal de la commune d'Héricourt du 08 avril 2016  
"Le parking de l'hôpital public du Nord Franche comté doit être gratuit !

Le conseil municipal d' Héricourt, réuni en séance ordinaire le 08 avril 2016, s'oppose à la proposition de la direction de l'hôpital du site médian de rendre le parking de cet établissement payant après deux heures et demie de stationnement et demande que la gratuité y soit illimitée dans le temps.

Le conseil municipal estime :

- que les visiteurs venant soutenir un proche hospitalisé ne doivent en aucun cas être préoccupés par le temps passé sur le parking,
- que les patients venant en consultation ou au service d'urgence ne doivent pas être pénalisés en payant pour une attente qu'ils subissent,
- que la gestion du parking d'un hôpital public ne doit pas être déléguée à un prestataire privé dont l'objectif intrinsèque est de dégager un maximum de profit.

Les conseillers municipaux ont pris connaissance de l'argument avancé par la direction :

- la gratuité du parking de l'hôpital et la proximité du parking de la gare TGV verraient l'utilisation de l'aire de stationnement du site médian par des « non usagers ».
- le parking devrait être dimensionné pour accueillir le personnel et les usagers.

Ils s'opposent à ce raisonnement et sont convaincus que la réflexion pour trouver des solutions à ce problème n'a pas été menée à son terme."